

COMMUNIQUE DE PRESSE

AMEN BANK

Siège Social : Avenue Mohamed V – 1002 –Tunis

Amen Bank vient d'annoncer que son Conseil de Surveillance, qui s'est réuni le vendredi 28 mars 2025, a passé en revue l'activité de la banque ainsi que ses états financiers au 31/12/2024. Les chiffres arrêtés font apparaître un PNB de 566,5 millions de dinars et un résultat net de l'exercice de 230,0 millions de dinars en augmentation de 18,0%.

Tenant compte du résultat de l'exercice, le niveau de capitaux propres a atteint 1 574,0 millions de dinars. Le ratio de capital et TIER I se sont établis à fin décembre 2024, respectivement à 16,17% contre un ratio réglementaire de 10%, et 12,2% contre un taux réglementaire minimum de 7%.

Le Conseil de Surveillance a décidé de convoquer l'Assemblée Générale Ordinaire le jeudi 24 avril 2025 à 16h00 au siège d'Amen Bank et de lui proposer la distribution d'un dividende de 3,300 dinars par action soit 66,0% du nominal, et ce sous réserve de l'accord de la Banque Centrale de Tunisie conformément aux dispositions de la circulaire n°2025-02 du 29 janvier 2025.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la banque qui en assume l'entière responsabilité.